

M. de Marsy donne lecture d'une note de M. l'abbé Morel, sur la liturgie du diocèse de Noyon au moyen âge. Cette note est destinée à répondre à une des questions posées au Congrès de la Sorbonne et complète le travail entrepris par notre confrère sur la liturgie des anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis.

« Les surprises, dit l'auteur, succèdent aux surprises, dans l'étude des anciennes liturgies. Sans doute l'unité dans la prière en est le caractère distinctif, mais on n'y constate pas moins la plus incroyable variété dans la distribution des formules traditionnelles. L'office de Pâques y est particulièrement remarquable. Les usages extrêmement curieux, observés en ce saint jour, accusaient bien la solennité exceptionnelle de la fête. »

Ayant lu, dans les journaux de Compiègne, le procès-verbal de la dernière séance, M. l'abbé Martinval, curé de Boulogne-la-Grasse, envoie une note signalant trois découvertes de sépulture faites dans cette commune. La première, faite en face de la porte du presbytère, était presque à fleur de terre. Sous une couche de charbon, on rencontra, à 60 centimètres, une quantité d'ossements humains, mélangés à des ossements d'animaux, disposés sur trois lits de charbon alternant avec les couches successives d'ossements. Le tout reposait sur un amas de poteries gallo-romaines, blanches, grises et rougeâtres, et quelques débris paraissant provenir de poteries gauloises.

Ni armes, ni monnaies, mais un morceau de fer rouillé, qui paraît être un débris de fer à cheval.

La seconde découverte, faite à 50 mètres de la première, chez M. Havart, consistait en un amas d'ossements, de charbon, de morceaux de bois à demi-brûlés, sur une étendue de plus de trois mètres, une odeur infecte se

dégageait de cette fosse, dans laquelle aucun objet n'a été trouvé et qui ne renfermait pas non plus d'ossements d'animaux, mais seulement des débris de poteries gallo-romaines.

La troisième fosse se trouvait à l'entrée du chemin de Bethembus ; là, peu de tessons de poteries, mais un amas de pierres et un fer à cheval, ainsi que quelques ossements de chevaux.

Ces trois fosses incinérées sont situées près des chemins ; elles n'offrent de variante que dans leur composition et M. l'abbé Martinval croit qu'on peut les reporter à l'époque des premières invasions franques, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles.

M. Dusuzeau fait remarquer que l'aspect de ces fosses ne semble pas indiquer des fosses à incinération proprement dites, mais qu'on doit se trouver là en présence ou de débris réunis après un massacre et un incendie, comme il y en eut tant sur le territoire de la Gaule, à la fin du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècles, à moins qu'il ne s'agisse de corps déplacés et transportés plus tard dans une sorte d'ossuaire. La présence de fers de cheval semble exclure l'hypothèse de sépultures romaines intactes.

M. de Roucy présente, à cette occasion, les dessins de vases dessinés par M. Cauchémé, trouvés au Mont Chyprais, près de Lacroix-Saint-Ouen, et ayant renfermé des restes de corps incinérés. Il cite également plusieurs exemples de cimetières fouillés par lui et dans lesquels les sépultures par incinération et par inhumation, se trouvent confondues, notamment pour l'époque gauloise, à Baron, près Senlis, et à Saint-Maur.

Il rappelle de plus que l'usage d'entourer les corps de charbon afin d'en empêcher la corruption remonte à une date très ancienne, que, de plus, on rencontre même au Moyen-Âge dans les sépultures, des vases percés de